

Identités

Robert Dion

Volume 28, numéro 2 (83), hiver 2003

Monique LaRue

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/006609ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/006609ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0318-9201 (imprimé)
1705-933X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dion, R. (2003). Compte rendu de [Identités]. *Voix et Images*, 28(2), 197–203.
<https://doi.org/10.7202/006609ar>

(remontée vers des sources féminines anciennes, voire mythiques) ont leur place dans une démarche féministe.

-
1. Lucie Hotte et Linda Cardinal (dir.), *La parole mémorielle des femmes*, Montréal, Remue-ménage, 2002, 200 p.
 2. Anne Ancrenat, *De mémoire de femmes. La «mémoire archaïque» dans l'œuvre romanesque d'Anne Hébert*, Québec, Nota bene, coll. «Littératures», 2002, 315 p.

Recherche

Identités

Robert Dion, Université du Québec à Montréal

On n'en a pas fini avec l'identité, personnelle et collective, dans notre Québec de la diversité culturelle et de la nation civique: c'est du moins ce que la masse de publications qui s'attachent à cette question, en sciences sociales mais aussi dans le domaine des études littéraires, nous force de constater. Depuis que le débat a pris forme, on a ainsi vu se dégager quelques paradigmes dont certains, s'il faut en croire Joseph Yvon Thériault dans *Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie au Québec*¹, se sont cristallisés en nouvelles doxas. C'est aux automatismes de la «pensée québécoise de l'Amérique» (p. 18) qu'a choisi de s'en prendre Thériault dans un ouvrage qui, en multipliant les exemples issus de la recherche littéraire, en particulier dans la première des trois parties du livre, a le mérite de montrer, après les travaux de Fernand Dumont et de Gérard Boucharde, la prégnance de la littérature dans la définition d'une référence identitaire québécoise. Ce n'est pas rien, on en conviendra, car ce n'est

pas tous les jours qu'une pertinence pour la compréhension des enjeux fondamentaux de notre temps lui est reconnue *de l'extérieur*.

Thériault n'a pas peur des thèses fortes, ni des propos tranchés: c'est assurément l'un des mérites de son riche ouvrage. Ainsi, l'américanité signifie pour lui rien de moins que «la fin de l'intentionnalité dans l'histoire au nom du réalisme continental» (p. 14); elle est ce qui «empêche de comprendre la singularité du déploiement d'une nation française en Amérique» (p. 15). Entre la «pensée molle» de l'américanité, de peu de conséquence — un mot à la mode, une banalité: le Québec est américain puisqu'il est en Amérique —, et la «pensée forte» selon laquelle elle serait le caractère le plus déterminant de l'identité québécoise, un *ethos*, une culture exigeant le consentement de tous, le sociologue de l'Université d'Ottawa se fraye un chemin à grands coups de serpe, écorchant au passage les Gérard Boucharde², Yvan Lamonde, Jean Morisset et autres thuriféraires, parfois moins

voyants ou moins bruyants, de l'américanité québécoise. À ceux qui proposent d'envisager l'américanité comme nature vraie, instinctuelle d'un «être» québécois émancipé des propositions idéologiques aberrantes d'une élite décrochée du «réel» québécois et désespérément agrippée à la France, Thériault rappelle l'existence d'un legs culturel qui traverse tout l'histoire du Canada français puis du Québec : celui d'une intentionnalité, d'un projet collectif, d'un désir d'affirmation nationale qui, depuis le milieu du xix^e siècle, viserait à proposer un autre modèle de société que celui de l'Amérique anglo-saxonne.

Pour Thériault, la thèse de l'américanité procède notamment d'une confusion malencontreuse entre américanité et américanisation. Malgré les tentatives d'établir une rigoureuse distinction entre les deux phénomènes, l'américanité apparaîtrait comme «le pendant culturel de l'américanisation» (p. 30), puisqu'elle se résumerait, au total, au consentement à l'intégration à la société de consommation et à l'espace économique américains sous la forme de la culture de masse et des industries culturelles (p. 71 *sq.*). Ainsi, sous le pavillon de l'américanité circulaient, selon Thériault, des idées on ne peut plus disparates et discordantes, la notion désignant tantôt un «être» américain, tantôt un processus d'intégration économique et culturelle, tantôt encore un mouvement de modernisation technique conduisant à une représentation de la civilisation américaine comme machine sans sujet, pur déploiement de l'univers de la technique. Non sans avoir recours à quelques raccourcis, l'au-

teur en vient à identifier l'américanité au seul versant négatif d'un individualisme hypermoderne qui projette sur le passé québécois les valeurs consensuelles d'un Québec actuel inquiet de la légitimité de sa différence et de sa mémoire, soumis au diktat de ceux qui tiennent en suspicion toute référence à un *nous* collectif forcément ethnicisé et soi-disant taraudé par les idéologies du ressentiment³. C'est ainsi que, dans les sections plus strictement sociologiques du livre, Thériault est amené à interroger le consensus des historiens dits «révisionnistes» en faveur de la normalité du parcours historico-social québécois et de son nécessaire aboutissement à une définition civique de la nationalité. Cette définition, il la dénonce en tant que «conception réductrice, formelle, abstraite du peuple et de la nation» (p. 279) qui fait l'impasse sur un héritage canadien-français rejeté comme honteux, pré-moderne. On le voit, Thériault vise ici deux cibles, à moins que ce ne soit la même : celle des historiens souverainistes qui voudraient laver le nationalisme québécois de tout soupçon d'ethnicisme ou de tribalisme et celle d'un certain nombre d'intellectuels prompts à voir dans toute évocation d'une mémoire québécoise spécifique les relents d'un goulxisme impénitent.

En dépit ou à cause de sa charge polémique, cette *Critique de l'américanité* donne à penser et à méditer. Elle répertorie et articule plusieurs enjeux souvent plus ou moins confondus au sein d'un débat complexe, où entrent en conflit la référence aux États-Unis, à l'Europe, au Canada français et au Québec, à une américanité déceptive (le «postulat de

médiocrité » de l'Américain voué à l'errance, à la perte de repères historiques et géographiques, etc.) ou au contraire euphorique (la célébration de la technique), à la modernité, achevée ou non, et à la postmodernité chatoyante. Thériault manie ces variables avec aisance, quoique d'une manière séquentielle qui attente à l'unité de son travail (le lecteur est d'ailleurs invité à considérer les trois parties de l'ouvrage comme autant de livres indépendants) : en cours de route, on perd de vue la littérature, comme du reste la notion d'américanité, au profit de la problématique, plus vaste, de la nation et de la nationalité.

Je me permets de déplorer, en terminant, la piètre qualité de l'écriture en plusieurs endroits : non seulement celle-ci est-elle souvent fautive et inélégante⁴, mais il arrive qu'elle entrave la compréhension (cf. entre autres l'emploi curieux, et récurrent, du verbe «extirper»). Il y a ici un auteur — ou un éditeur — qui n'a pas fait son travail.

**

Ce qui, pour Joseph Yvon Thériault, est le point d'aboutissement d'une réflexion identitaire consensuelle qui doit être soumise à la critique, représente pour Nathalie Prud'Homme un point de départ, un postulat non questionnable. Je ne commettrai pas ici l'injustice qui consisterait à lire *La problématique identité collective et les littératures (im)migrantes au Québec*⁵, premier livre, tiré d'un mémoire de maîtrise, d'une jeune chercheuse en littérature québécoise, sous l'éclairage de la réflexion d'un professeur chevronné,

auteur de quelques monographies consacrées au problème identitaire. Mais on ne peut s'empêcher de relever le contraste entre les réserves de Thériault à l'endroit de l'idée de «nation civique» et l'adhésion spontanée de Prud'Homme — précédée dans cette voie, il est vrai, par des intellectuels aussi institutionnellement confirmés que Gérard Bouchard et Daniel Latouche, pour ne mentionner que ceux-là.

Que demande-t-on à un bon travail de maîtrise? Voilà, à mon sens, la question à poser d'abord si l'on veut rendre justice à l'ouvrage de l'auteure débutante. J'imagine qu'on doit attendre d'un tel effort, résultat d'au moins deux bonnes années d'investissement intellectuel, davantage qu'un simple exercice d'école — *a fortiori* s'il est publié. Le mémoire exige donc qu'une question le moins-drement «incisive» soit posée à un corpus bien choisi et circonscrit, et que les moyens méthodologiques et analytiques soient accordés aux fins. Est-ce le cas dans *La problématique identité collective et les littératures (im)migrantes au Québec*? Je serais tenté de répondre : oui et non. La question de l'identité collective, à l'heure de l'immigration massive et de la mondialisation des appartenances, mérite certes d'être soulevée, et le débat québécois indique sans conteste qu'elle est loin d'être épuisée. Seulement, l'hypothèse de Prud'Homme selon laquelle «la recherche d'une identité collective précise et le besoin d'appartenance concrète demeurent des préoccupations inscrites et travaillées dans l'œuvre des écrivains québécois» (p. 24) m'apparaît trop générale, relativement timorée et, surtout, assez peu faite pour

tirer du corpus étudié — *Le double conte de l'exil* de Mona Latif Ghattas, *Avril ou l'anti-passion* d'Antonio D'Alfonso et *Le figuier enchanté* de Marco Micone — toute sa substantif-que moelle.

Nathalie Prud'Homme désire interroger le rapport entre la *nation* québécoise, qui désigne une collectivité définie par une histoire, une culture, une mémoire, une langue et une mentalité communes, et la *société* québécoise contemporaine, éclatée en diverses communautés se réclamant de mémoires nombreuses et parfois antagonistes. Sous ce rapport, le choix du corpus (im)migrant paraît justifié, même s'il ne saurait déboucher sur la validation entière d'une hypothèse générale qui concerne *tous* les écrivains québécois. Longuement décrits, les paramètres ayant guidé le choix du corpus, très larges, mènent à une sélection étroite : il y a ici disproportion. Et l'on s'interroge, au bout du compte, sur les raisons qui ont poussé l'auteure à retenir ces œuvres en particulier : pourquoi deux Italo-Québécois quand on songe au nombre considérable de communautés ayant produit de bons écrivains au cours des dernières décennies ? Pourquoi le livre de Latif Ghattas, dont l'analyse révèle le binarisme simplificateur et «[l]a difficulté de penser l'identité collective sans [les] notions [de langue et de territoire] [...], de même que la difficulté de relativiser ces notions pour concevoir une identité collective dont la base serait la citoyenneté» (p. 76) ? Alors que la chercheure fait surgir le spectre du roman à thèse, tant les postures identitaires, chez Latif Ghattas, sont fixement assignées à certains personnages, elle s'empresse

bientôt de le congédier et abandonne cette piste prometteuse, «puisque il y a des dérapages de la structure polémique de reproduction de ces discours» (p. 77), raciste d'une part, ouvert et accueillant de l'autre ; or les travaux de Susan Suleiman ont bien montré, et depuis un moment déjà, que la perturbation des structures oppositionnelles est constitutive de maints romans à thèse (*L'espoir* de Malraux, par exemple).

Les œuvres de D'Alfonso et de Micone soutiennent une analyse plus approfondie de la problématique identitaire. Dans l'un et l'autre cas, le jeu entre autobiographie et fiction, essai et récit, identité personnelle et identité collective se voit habilement dégagé, et les points communs entre les deux démarches font d'autant mieux ressortir leurs différences. Chez le premier, la critique radicale de l'État-nation et de tous les nationalismes — y compris civique — conduit à une fort paradoxale écriture de l'ethnicité : puisque toute identité collective, qu'elle soit fondée sur la langue ou sur l'origine, est un carcan, il s'agit de contourner le problème en multipliant les appartenances, le concept d'ethnicité se définissant comme «l'acceptation des différents groupes ethniques par la reconnaissance de leur culture spécifique et la prise en charge des moyens de production de chaque culture par le groupe ethnique concerné» (p. 105). Chez Micone, la conscience de classe est donnée comme l'un des dénominateurs communs entre ouvriers immigrés et québécois, l'un des creusets d'où pourrait émerger une culture syncrétique qui proviendrait de la greffe des cultures immigrées sur un tronc commun

caractérisé par une langue véhiculaire, le français, et des valeurs civiques définies à l'intérieur d'un projet de société social-démocrate.

Bref, Nathalie Prud'Homme fait voir comment la dialectique entre identité personnelle et identité collective, chez Latif Ghattas, D'Alfonso et Micone, est à la fois mise en fiction et posée comme problème, dévoilant par là des tensions qui semblent définir en propre une esthétique de l'(im)migration. On cherchera cependant en vain, dans sa conclusion, une proposition forte qui rendrait compte d'un mode d'inscription identitaire caractéristique de la nouvelle donne littéraire québécoise : le livre se termine en effet, à l'occasion de rapides prolongements à propos de *L'arpenteur et le navigateur* de Monique LaRue et des *Aurores montréalaises* de Monique Proulx, sur un appel on ne peut plus convenu au dialogue interculturel et à l'instauration d'un sain équilibre entre identité et altérité, mémoire et passage à l'avenir. Est-ce à dire que le discours critique sur l'identité est, déjà, irrémédiablement condamné à l'angélisme ou à la répétition?... On n'aura aucune peine à se figurer, cela dit, que la jeune chercheure ait hésité à s'engager trop avant sur un terrain miné par des consensus qui, pour reposer sur un conformisme lénifiant, n'en pèsent pas moins d'un poids redoutable.

**

À l'instar de Joseph Yvon Thériault, Jean-Christian Pleau, dans son vibrant essai sur *La révolution québécoise. Hubert Aquin et Gaston Miron au tournant des années soixante*⁶,

réaffirme le rôle capital de la littérature dans l'appréhension du politique. Ici encore, comme chez Thériault et Prud'Homme, se rencontrent les questions de l'identité et du nationalisme. Dès le deuxième des nombreux «apartés» qui ponctuent le livre et viennent segmenter l'argumentation pour y inscrire la personne de l'essayiste, on lit par exemple ceci :

L'indépendantiste québécois, quant à lui, tâche de renverser l'opposition, de même que l'accusation. C'est ainsi que les souverainistes en viennent à se réclamer du «nationalisme civique» défini par leurs adversaires, et prennent grand soin de se dissoier de toute dérive «ethnique» (au sens démoniaque), ne serait-ce qu'en tâchant de récupérer et d'intégrer l'«ethnique» (au sens, disons... séraphique) que prétendent monopoliser les fédéralistes. Mais cette stratégie n'est pas sans faiblesses. D'abord, parce que c'est une réaction, et qu'elle oblige l'indépendantiste à se définir en fonction de catégories élaborées pour le discréderiter. [...] D'autre part, le concept de «nationalisme civique» occulte complètement les motivations réelles du projet indépendantiste, qu'elles soient politiques, culturelles ou linguistiques. En définitive, sur ce terrain, l'avantage rhétorique décisif, celui de la *modernité*, appartient bel et bien aux disciples de Trudeau. (p. 23-24)

La mention de Trudeau — dont Pleau ne manque pas, après bien d'autres mais avec une verve et un aplomb réjouissants, de brocarder l'image, ô combien surfaite!, de grand intellectuel — apparaît ici à cause de la réponse que lui adressa naguère Hubert Aquin dans «La fatigue culturelle du Canada français» (1962). Ce dernier texte, avec «L'homme agonique» de Gaston Miron

(1963), constitue le point d'ancrage d'une lecture politique des œuvres de deux écrivains engagés non seulement dans la modernisation culturelle du Québec mais également dans l'action politique d'une révolution «tranquille» faute d'être pleinement révolutionnaire⁷. L'enjeu du livre est ainsi de revenir, quelque quarante ans plus tard, avec le recul que nous avons maintenant et les instruments à notre disposition (l'édition critique de «La fatigue culturelle...» et l'édition annotée par Miron de *L'homme rapaillé*), sur la composante politique de textes qu'on ne lit plus guère sous cet angle aujourd'hui, comme si cette littérature n'avait jamais été «engagée». Pleau affirme pour sa part vouloir mettre au jour ce que ces grands textes ont encore à nous apprendre du point de vue politique, sur le Québec des années 1960 aussi bien que sur celui d'aujourd'hui. Ce n'est donc pas par la nouveauté du sujet que l'essayiste espère capter l'intérêt du lecteur: le projet est nettement, ici, un projet de relecture.

L'analyse de l'argumentation parfois déconcertante d'Aquin, par exemple, suit pas à pas les méandres d'un esprit qui s'est lui-même saisi dans son éclectisme; éclairée par un retour aux sources de l'écrivain, la démarche permet de rendre raison de l'usage du concept lévi-straussien d'«écart» ou de celui de «culture globale» — l'apport le plus important de «La fatigue culturelle...» selon l'auteur. Contre Trudeau, Aquin entendrait en effet rétablir la légitimité d'un nationalisme non plus considéré «comme une essence condamnable en soi, mais comme une force moralement indifférente qui tire sa valeur de la situation historique dans

laquelle il apparaît et de la direction dans laquelle il opère» (p. 53-54). Dans le contexte d'un État multiculturel inapte à reconnaître une pluralité de cultures globales, c'est-à-dire des cultures non réduites à leurs seules représentations artistiques et folkloriques mais pleinement incarnées dans une langue, des lois, des coutumes, une mémoire, etc., le nationalisme québécois représenterait, d'après Aquin, «l'expression politique de la culture, sursaut périodique de revendication de la globalité» (p. 72).

«C'est en lisant le premier poème de cette suite, le très célèbre "Homme agonique", que je tâcherai donc maintenant de comprendre comment Miron, à cette époque, posait — dans ses textes aussi bien que dans la rue — le problème de la Révolution» (p. 85): par ces mots, l'essayiste annonce le deuxième volet de son ouvrage, le plus fascinant sans doute, parce qu'il vise à faire surgir d'un seul poème tout un arrière-plan biographique et idéologique. Ce qui est remarquable dans cette analyse, c'est l'attention au texte, à certains de ses vers parmi les plus commentés tels que «Et je m'écris sous la loi d'émeute», «je retrouverai ma nue propriété», comme à d'autres passages plus énigmatiques: «alors je me résorbe en jeux, je mime et parade», «je veux saigner sur vous par toute l'affection/j'écris, j'écris, à faire un fou de moi/à me faire le fou du roi de chacun», «je déposerai ma tête exsangue sur un meuble/ma tête grenade et déflagration». Nuancée, la lecture politique du poème prend bien soin de ne pas se faire réductrice, elle ouvre sans cesse d'autres avenues, plus ou moins larges, plus ou moins praticables; son constant souci est de renvoyer

«L'homme agonique» au contexte de 1963, de le *mettre en situation* — situation politique (car le Miron qui s'agit dans la rue, le militant, a des choses à dire sur les poèmes de *L'homme rapaillé*) autant que sociale et littéraire (par le dévoilement de l'intertexte). Ce faisant, l'essayiste montre bien de quelle manière le texte se pose comme politisation du poétique et poétisation du politique. Il s'agit, en somme, de parler du «politique Miron» sans faire bon marché de la littérature; l'entreprise est plutôt réussie, qui passe entre autres par l'étude des résonances politiques et poétiques de concepts clés chez le poète, ceux d'«aliénation», qui fait le pont entre les dimensions politique et psychologique, et d'«agonique», tout particulièrement.

Pleau a certes raison de déplorer le retranchement des proses de l'édition Poésie/Gallimard; les conséquences de cette suppression sont exposées dans le livre avec beaucoup d'intelligence et les conjectures sur les causes de cette suppression ne sont pas dénuées de perspicacité. Mais la réalité est beaucoup plus simple, et je crois qu'il n'est pas superflu de la rappeler ici: c'est pour protéger l'édition québécoise de *L'homme rapaillé*, afin qu'elle demeure l'édition de référence, que l'Hexagone a passé un accord de publication avec Gallimard qui excluait la reprise des textes en prose.

On aura compris, j'imagine, que cette méconnaissance d'un détail de l'histoire récente de l'édition québé-

coise⁸ n' invalide en aucune façon les passionnantes analyses développées dans *La révolution québécoise*.

1. Joseph Yvon Thériault, *Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec Amérique, coll. «Débats», 2002, 374 p.
2. Jamais ce pluriel emphatique n'aura semblé plus justifié. Thériault intitulant une section de la première partie de son livre «Le parcours américain du Québec: les deux Bouchards» (p. 137-1147). Les deux Bouchards en cause sont le Bouchard historien et le Bouchard politique, le premier s'attachant à montrer la «normalité» du parcours québécois en Amérique alors que le second affirme la légitimité du projet autonomiste au nom d'une différence inscrite dans l'expérience même des descendants des colons français.
3. Voir aussi à ce sujet le récent livre de Jacques Beauchemin: *L'histoire en trop. La mauvaise conscience des souverainistes québécois*, Montréal, VLB éditeur, 2002.
4. En témoignent des phrases comme «Il est impossible, comme le fait Kelly, de terminer le cheminement de Parent [pour: «de faire se terminer】 à son adhésion aux nouvelles institutions du colonialisme britannique » (p. 300).
5. Nathalie Prud'Homme, *La problématique identité collective et les littératures (im)migrantes au Québec. Mona Latif Ghatas, Antonio D'Alfonso et Marco Micone*, Québec, Nota bene, coll. «Études», 2002, 173 p.
6. Jean-Christian Pleau, *La révolution québécoise. Hubert Aquin et Gaston Miron au tournant des années soixante*, Montréal, Fides, coll. «Nouvelles Études québécoises», 2002, 271 p.
7. Pleau note à ce sujet: «la Révolution québécoise n'a pas eu lieu. Et c'est là précisément ce que dissimulent les mots convenus de "Révolution tranquille"» (p. 8); et quelques lignes plus bas: «La Révolution tranquille, c'est en somme ce qui frappe de non-lieu la Révolution tout court» (p. 8).
8. Certainement explicable de la part d'un collègue qui enseigne à l'Université d'Auckland en Nouvelle-Zelande.